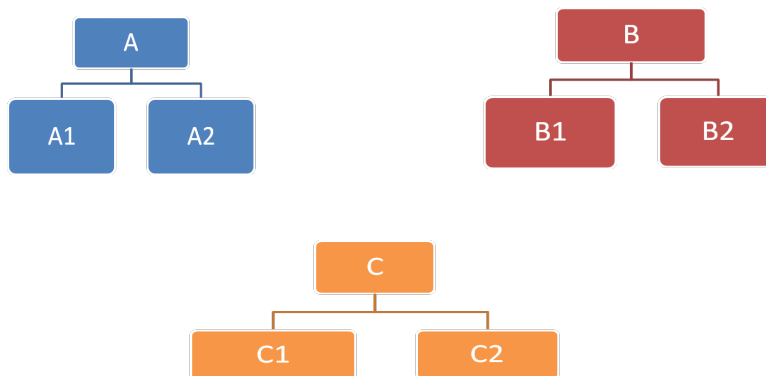


# Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Publié 2001, le CECRL est le fruit d'un travail de recherche linguistique des experts des états membres du conseil de l'Europe.

Le CECRL c'est :

- Une échelle de compétences langagières de 6 niveaux.



- 5 activités langagières :

- Des activités langagières **de réception** :
  - Compréhension de l'oral « **Ecouter** »
  - Compréhension l'écrit « **Lire** »
- Des activités langagières **de production** :
  - Production Écrite « **Ecrire** »
  - Production Orale

« S'exprimer oralement en continu » au cycle 2 « **Parler en continu** » au cycle 3

- Production Orale

« Prendre part à une conversation au cycle 2 » « **Réagir et dialoguer** » au cycle 3

- Une notion de tâche (projet, mission) à accomplir reliée à la pédagogie actionnelle

On considère l'élève comme un « **acteur social** », usager de la langue.

Pour réaliser cette mission, l'élève devra maîtriser des connaissances (les savoirs) et des capacités (le savoir-faire) et les mobiliser de façon pertinente pour répondre à la situation problème qui lui est posée (le savoir agir).

- Chaque séance est une étape vers la réalisation de cette mission. Pour accompagner l'élève dans la réussite de cette mission l'enseignant doit favoriser comme le préconise le Plan langue, une exposition à la langue régulière et quotidienne.